



FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : DIRECTEUR(RICE)

Nature du poste : Directeur(rice) d'Établissement et Service d'Accompagnement par la Travail (ESAT)

Établissement : ESAT

Diplôme : Cafdes / Niveau 1

Référence CC : CCNT 66

PRÉSENTATION DU SERVICE

Positionnement de cette personne dans l'organigramme du service :

Le(la) Directeur(rice) est sous l'autorité du Directeur de la Plateforme par délégation du Directeur Général de l'Association Joseph Sauvy.

MISSIONS DU POSTE

FONCTIONS

- Le(la) Directeur(rice) d'Établissement participe au développement de la Plateforme et participe à :
 - Identifier les mutualisations possibles entre les Établissements,
 - Mettre en cohérence les projets, notamment ceux relatifs à l'évaluation et à la qualité,
 - Analyser et transformer les recours aux C.D.D.,
 - Préparer les transitions des responsabilités institutionnelles,
 - Développer des logiques de services.
- Dans le cadre de ses fonctions, le(la) Directeur(rice) est amené à travailler auprès des autres établissements et services de la Plateforme.
- Exerce l'autorité hiérarchique et anime, fait exécuter et contrôle le travail dans son Établissement, sous l'autorité du Directeur de la Plateforme qui valide tous les éléments affectant le lien contractuel avec les salariés.



	<ul style="list-style-type: none">• Gère le recours à l'intérim.• Participe avec le Directeur de la Plateforme aux réunions avec les référents de proximité.• Participe et propose au Directeur de la Plateforme les orientations et activités de développement de l'Établissement. À ce titre, il est l'animateur et le garant du ou des projets d'Établissement.• Représente l'Association Joseph Sauvy dans les instances auxquelles il participe après accord du Directeur de la Plateforme. Il informe l'Association et le Directeur de la Plateforme des mandats afférents à sa fonction.• Rend compte au Directeur de la Plateforme régulièrement.• Contribue au développement de l'Association.• Assure la responsabilité de la gestion de son ou ses Établissements dans le cadre des règles définies.
--	---

MISSIONS GÉNÉRALES ET RESPONSABILITÉS

GESTION GÉNÉRALE DE L'ÉTABLISSEMENT	<ul style="list-style-type: none">○ Est responsable de la mise en œuvre de la qualité de la prise en charge de l'adaptation et de l'adéquation de l'Établissement.○ Est en charge à titre permanent de la mise en œuvre et du développement des actions éducatives, techniques pour lesquelles l'Établissement ou service est créé et autorisé.○ Est garant, sous la responsabilité du Directeur de la Plateforme, de la bonne marche de l'Établissement et veille à ce que toutes les formalités légales, réglementaires et administratives soient respectées dans le cadre de son champ d'action.○ Prononce, selon les procédures prévues par les textes réglementaires, l'admission et la sortie des personnes accompagnées, en relation avec le service médico-social de la Plateforme.○ Il veille au respect de l'éthique et de la déontologie du personnel.○ Est responsable des personnes et des biens de l'Établissement.○ Rédige le rapport annuel d'activité et de fonctionnement qu'il soumet au Directeur de la Plateforme.○ Il rend compte de son action, des difficultés, du bon fonctionnement de l'Établissement.
--	--



GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉTABLISSEMENT	<ul style="list-style-type: none">• Il veille à l'application et au respect de la législation sociale et de la convention collective applicable dans son champ d'action.• Il dirige l'ensemble des personnels de l'Établissement, il dispose du pouvoir disciplinaire dans les limites des délégations accordées : il propose les sanctions disciplinaires.• Il participe au recrutement des personnels de l'Établissement.• Il définit les besoins de formation par rapport aux orientations générales de la Plateforme et du développement des activités et du maintien du niveau de connaissance.• Il met en œuvre la gestion prévisionnelle des personnels et salariés.• Il met en œuvre les procédures relatives à la gestion des Ressources Humaines dans le cadre de son champ d'action en relation avec le Directeur de la Plateforme.• Il propose les fiches de postes et les délégations afférentes pour les cadres sous son autorité.• Il recense et analyse les besoins.• Il étudie, propose les plans d'actions et en contrôle la mise en œuvre.• Il conduit et organise les entretiens professionnels.
GESTION FINANCIÈRE DE L'ÉTABLISSEMENT	<ul style="list-style-type: none">○ Il prépare en liaison avec les services comptables du Siège, les budgets prévisionnels annuels qu'il propose au Directeur de la Plateforme.○ Il veille à l'application et au respect de la législation.○ Assure l'exécution des budgets accordés, engage les dépenses et contrôle leur bonne exécution.○ Propose le programme de travaux d'entretien ainsi que les investissements jugés nécessaires.○ Il rend compte de l'équilibre de son budget.
RESPONSABILITÉ DE LA SÉCURITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT	<ul style="list-style-type: none">• Il est responsable de la sécurité des personnes accueillies et doit veiller, en lien avec le Directeur de la Plateforme, à ce que cet Établissement soit couvert par toutes assurances responsabilité civile et autres prévues par la réglementation.• Il est responsable à son niveau de commandement de la sécurité des personnes et des biens.• Le Directeur d'Établissement est responsable de la sécurité :<ul style="list-style-type: none">☛ Suivi et contrôle des registres de sécurité (incendie, appareils, levage, manutention, chaudières, ascenseurs et monte-charges),



	<ul style="list-style-type: none">☛ Suivi et contrôle de la sécurité sanitaire :<ul style="list-style-type: none">⇒ Fiches et suivi des repas tests,⇒ Mise en œuvre de la méthode HACCP (avec adaptations locales éventuelles) et signature des fiches (réception produits – fiches fabrication),⇒ Contrôle de légionellose (contrats et suivis).☛ Mise en œuvre et consignation des visites de sécurité si E.R.P.
PARTICIPATION ACTIVE A LA VIE ASSOCIATIVE	<ul style="list-style-type: none">✦ Est une force de proposition pour l'Établissement, la Plateforme et l'Association.✦ Peut-être amené à assurer d'autres délégations proposées par l'autorité hiérarchique.✦ Recense et analyse les besoins de son Établissement et du secteur.
OBSERVATIONS	
ACTIVITÉ DE PRODUCTION/GESTION COMMERCIALE	<ul style="list-style-type: none">○ Il est une force de proposition pour l'évolution des activités commerciales.○ Il participe à l'élaboration de la politique générale de l'activité commerciale de la Plateforme et de l'Établissement.○ Il veille à l'application et à la mise en œuvre des orientations de l'activité commerciale définies au sein de l'Établissement.○ Il définit les moyens matériels et humains nécessaires à la mise en pratique de l'activité. Il étudie la faisabilité économique du projet et propose leur mise en œuvre.○ Après accord du Directeur de la Plateforme, il veille à l'application des décisions prises.○ Il contrôle la bonne exécution du processus d'achat, de commercialisation, de production, de facturation en lien avec les personnels et les services comptables de la Plateforme.○ Il participe à la veille commerciale prospective, concurrentielle.○ Il veille à la cadence des résultats obtenus par rapport aux objectifs donnés par activité et par Établissement et pose les plans d'actions.○ Il assure la représentation de l'Établissement ou de la Plateforme dans le cadre des missions qui lui sont données auprès de l'environnement extérieur.



MISSIONS COMPLEMENTAIRES

Les responsabilités exercées par M /Mme imposent le respect de l'obligation de discrétion et de confidentialité.

Date de dernière mise à jour	03/09/2024	Version 01
Rédaction		
Approbation		
Validation	Xavier DUPONT	

M/Mme atteste avoir pris connaissance et participé à la rédaction de cette fiche de poste et/ou a pris connaissance de sa fiche de poste.

Date :

Signature :

